



Luc STROHL

lstrohl@racine.eu

T. +33 (0)3 88 21 10 20

F. +33 (0)2 88 21 10 21

Barreau de Strasbourg (1995)

Associé du cabinet Racine
depuis 2000

DROIT SOCIAL

Luc Strohl a débuté son activité en qualité de conseil juridique. Il conseille et défend les entreprises dans la gestion des relations individuelles et collectives de travail, ainsi que dans l'accompagnement des réorganisations, restructurations et dans la prévention des conflits. Il a par ailleurs développé une pratique de conseil aux dirigeants et aux cadres.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Défense des intérêts devant les juridictions et administrations.
- Aspects sociaux des restructurations des entreprises : audits, licenciement collectifs.
- Contrats de travail : conclusions, adaptation, rupture.
- Négociation collective, gestions des conflits.
- Fonctionnement des institutions représentatives du personnel, statut collectif du personnel.
- Droit pénal du travail

PARCOURS

- Associé de Wachsmann & Associés (devenu Racine en juin 2013) depuis 2000
- Collaborateur de Wachsmann & Associés (1995 - 2000)

FORMATION

- DESS de juristes d'affaires (Université de Strasbourg)
- DJCE (Université de Strasbourg)

LANGUES

Français / Allemand